**Fonctionnement UPE2A (texte académique) :**

* Quelles sont les mesures qui encadrent la scolarisation des élèves en UPE2A ?
* Quelles sont les réponses qui sont apportées ?
* Quels sont les objectifs qui sont attendus ?
* Quels sont le rôle et les obligations des enseignants ?

Mesures :

Circulaire nationale et académique **n° 2012-141 et 2012-143 du 02/10/2012**

*Prise en charge des nouveaux arrivants : profil particulier à la Réunion car les enfants sont français majoritairement*

Réponses :

* Accueillir dans un dispositif d’une durée limitée les élèves allophones nouvellement arrivés dans un système scolaire français et dont la maitrise du français demande une mise en œuvre à niveau rapide
* Scolarisation obligatoire de 6 à 16 ans
* Cas par cas en grande section (décision Casnav +IEN circonscription) et de 16 à 18 ans dans le cadre de la mission générale d’insertion de l’Education nationale (MGIEN)
* Dans le secondaire, 12 heures hebdomadaires dont 4 heures pour faciliter l’apprentissage didactique et le vocabulaire spécifique dans le disciplines à dominante scientifique
* Dans le primaire, prise en charge par un enseignant UPE2A 1er degré
* Dans le secondaire, l’élève va dans le collège de son secteur, soit dans le collège support de l’UPE2A sauf si l’endroit est excentré = un module d’accueil temporaire (MAT)

La prise en charge dans l’UPE2A dure un an en UPE2A puis l’élève retourne dans le collège de son secteur

Objectifs :

* Intégration rapide dans un cursus scolaire ordinaire
* Maitrise rapide des fondamentaux du vocabulaire scolaire pour comprendre et communiquer
* Accueil, aide et guide vers des structures d’aides
* Acquisition du SCCC

Rôles :

* Détection par le directeur d’école ou la mairie (lors de l’inscription) (1er degré), l’enseignant (2nd degré)
* Evaluation régulière des acquis des élèves à partir de la grille de référence du CECR (cadre européen commun de référence)
* Mise en place de dispositifs d’aides : PPRE, AP…
* Travail en équipe : recueillir des informations, partager les informations, partager les ressources
* Un enseignant non affecté en UPE2A mais ayant la certification FLS peut être sollicité pour prendre en charge des EANA